1° Avantages de carrière. — Il doit être accordé aux Cheminots anciens combattants les mêmes avantages qu'aux fonctionnaires de l'Etat et agents des établissements publics sans aucune restriction, savoir :

A) Le titre premier de la loi du 17 avril 1924 faisant compter le temps de service militaire accompli à la guerre en sus du temps légal ;

B) Les bonifications d'ancienneté prévue par la loi du 9 décembre 1927, du temps passé aux armées pendant la guerre ;

C) Application aux Anciens Combattants ayant fait la grève en 1919 et 1920 de tous les avantages accordés par les réseaux à leurs anciens combattants.

2° Avantages de la retraite. — Tous les avantages prévus pour les fonctionnaires mobilisés par la loi du 17 avril 1927, doivent être accordés aux anciens combattants des Chemins de fer. Les services militaires accomplis dans les armées de terre et de mer concourent avec les services civils pour la détermination du droit à pension. Les fonctionnaires et employés civils anciens combattants jouiront pour la retraite des avantages suivants :

Ils pourront obtenir une mise à la retraite anticipée. L'âge et la durée des services à partir desquels cette demande sera recevable seront ceux appliqués aux autres bénéficiaires de la loi de leur catégorie déduction faite d'un nombre d'années égal à la moitié des années de service accomplies pendant la guerre, etc...

3° Emplois réservés. — Modifications à apporter à la loi du 30 janvier 1923 en vue : 1° d'une répartition plus équitable entre les réseaux ; 2° garantie dans l'emploi ; 3° commissionnement des l'entrée en service des agents admis au titre d'emplois réservés et commissionnement rétroactif des veuves de nos camarades.

4° Influence des arrêts pour maladie (suite de blessures ou maladies de guerre sur les congés, avancements, gratifications). — Le Congrès demande que ces absences n'aient aucune répercussion sur les congés, avancements et gratifications.

5° Facilités de circulation. — Extension sur tous les réseaux du régime de déclassement le plus favorable appliqué aux victimes de la guerre que la date du 31 décembre 1923, qui est celle fixée pour que les agents ayant obtenu une note d'aptitude, bénéficient de l'ancien régime, soit pour les anciens combattants prorogés d'une durée légale à leur mobilisation.

6° Que toutes les pensions soient toujours rajustées au coût de la vie.

7° Retraite du Combattant. — Qu'une allocation annuelle sous forme de retraite soit accordée à tous les anciens combattants, sans distinction de fortune ou autres considérations, pourvu qu'ils soient titulaires de la carte du Combattant.

8° Article 7 de la loi du 1er avril 1923 et loi du 3 mars 1924 sur le recrutement de l'armée. — Temps du service légal comptant pour l'avancement et la retraite.

9° Rappel de solde. — Paiement complet de la solde de guerre à tous les mobilisés, sans distinction de catégories.

Les cérémonies de la journée

Dimanche eut lieu devant la gare, la remise par M. des Rotours, député du Nord, président d'honneur de l'Union, de drapeaux aux Sections de la Somme et de Lomme.

Après la réception de M. Thomas, chef de cabinet du Ministre des Pensions, les Cheminots déposèrent une gerbe devant la plaque commémorative aux Cheminots morts pour la France, geste touchant qui fut également accompli par M. Thomas, au nom du Ministre et M. Delpech, au nom de l'Union qui rappelèrent, chacun en une courte allocution, l'héroïsme des cheminots.

Le banquet

Cette cérémonie fut suivie d'un banquet à l'Hôtel Meury. On remarquait à la table d'honneur, MM. Thomas ; de Bonneville, conseiller de préfecture, représentant le Préfet du Nord ; Bour, conseiller municipal, représentant la Municipalité ; M. le général Vincent, commandant le Génie de la 1re Région, représentant le général Lacapelle, etc.

Des discours furent prononcés par MM. Delpech, Caffly, des grands invalides de guerre ; Meulin, Josseud, de la Fédération des Cheminots ; Banet, au nom de M. Javary, directeur des Chemins de fer du Nord ; Bour, des Rotours, Vincent, Pelerin, de Bonneville et Thomas.

La Loterie de la Presse

Le succès de la Loterie de la Presse ne fait que grandir et s'affirmer. Ceux qui avaient tardé à prendre des billets, ceux qui s'étaient promis d'en prendre de nouveaux pour augmenter leurs chances, s'empressent d'en acheter depuis que la date du tirage est fixée. Plusieurs se souviennent que l'an dernier, ils n'ont pu s'en procurer ; ils ne veulent pas une seconde fois être victime de leur négligence.

Nous voulons aujourd'hui appeler l'attention sur les meubles de cette loterie. Nous n'en signalerons que quelques-uns. Ils suffiront pour montrer le souci qu'on a eu de répondre à toutes les aspirations, à tous les désirs.

Nous n'en ferons pas la description ; il nous suffira d'affirmer que ce sont des meubles de premier choix, notons : chambre à coucher, salon, salle à manger, piano, bibliothèque, bureau américain, divan-lit, litcage, cuisinière, fourneau à gaz, salamandre à feu continu, table à ouvrage, table de jeu, garnitures de cheminées, carillon Westminster, fauteuils de repos, carpettes en laine, carpettes en linoléum, glace, objets d'art en marbre ou en terre cuite.

Dans les objets de ménage, signalons : machine à coudre, machine à laver, batterie de cuisine, linge de chambre, linge de table, services de table en porcelaine, en faïence décorée, en cristallerie, service à café, garniture de lavabo, etc., et puis vêtements, machine à écrire, argenterie, bijoux or et argent, motocyclette, bicyclettes, appareil de T. S. F., appareil photographique, articles de bureaux, vins, champagne, etc., etc.

C'est assez dire qu'il y a des lots pris dans tous les domaines et qu'il y en a pour tous les goûts.

Les souscripteurs rendront hommage au goût et au souci de diversité qui ont présidé à leur choix. Ils comprendront l'intérêt qu'ils ont de prendre des billets, tandis qu'il en reste encore. **Ces billets sont au prix de un franc. On peut s'en procurer dans nos bureaux et chez tous nos vendeurs et dépositaires.**

Pas de victimes de la course Douvres-Calais-Douvres

D'après un télégramme de Londres, lundi, dans les principaux ports de la côte anglaise, la foule s'était réunie et dans l'obscurité les gens rassemblés sur les quais manifestaient une certaine anxiété. A une heure du matin, on a appris que sur les six bateaux qui manquaient encore, trois avaient été retrouvés. Peu après deux heures, on apprenait enfin que tous les concurrents avaient été sauvés.

Un homme tué d'un coup de poignard par un ivrogne à Saint-Quentin

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers minuit 45, M. Letien Alfred, 35 ans, rentrait chez lui, 32, rue d'Abouk'ir, à Saint-Quentin, lorsqu'il rencontra le nommé Noël Charles, 35 ans, menuisier, même rue, 43, se querellant avec un mutilé.

Ayant reconduit ce dernier chez lui, après avoir admonesté Noël, et rentrant à son domicile, il rencontra à nouveau Noël, qui lui chercha querelle.

M. Letien, qui est moniteur à la société sportive la « Jeune Garde », eut vite mis à la raison Noël, qui était pris de boisson, puis il regagna son domicile. Peu de temps après, Noël frappa à la porte en proférant des menaces. M. Letien, qui ne se méfiait de rien, sortit sur le pas de la porte. Il n'avait pas fait un pas qu'il recevait un coup de poignard dans la région du cœur. Il fut tué sur le coup. Il laisse une veuve et trois enfants, âgés de 2, 8 et 15 ans. Le meurtrier a été arrêté aussitôt.

La première journée des Fêtes de Lille s'est déroulée avec éclat

Lille, capitale de la région du Nord, était en nouveau en fête dimanche. C'était le jour de ses vieilles fêtes traditionnelles dont l'origine remonte au XVIe siècle.

Dès 9 h. 30 du matin, avait lieu sur le boulevard des Ecoles la revue des sociétés de jeux populaires par la municipalité lilloise et par M. Roger Salengro, député de Lille.

Le public affluait ensuite dans le quartier de Moulins-Lille, où avaient lieu de grandes fêtes pour lesquelles la municipalité avait consenti une subvention de 40.000 francs.

Le matin se déroula un concours de Bébés où s'empressèrent mamans et jolis enfants, au nombre de 762, puis une réception fut faite au siège du comité des fêtes, rue de Condé.

Une autre réception eut lieu ensuite à la Maison Nestlé qui dotait le concours de bébés de 90 prix.

L'après-midi, un grand cortège carnavalesque groupant 123 sociétés, chars et isolés, parcourut les rues de Moulins-Lille.

Le soir, des bals eurent lieu, et une braderie s'ouvrit, à minuit, rue de Paris.

Les fêtes se continuent aujourd'hui.

Le drame de la rue de Bône à Lille

Le meurtrier a été écroué

Nous avons relaté dans quelles circonstances Daniel Delaruelle, délaissé par sa femme qui était partie avec ses trois enfants, s'était vengé en éventrant d'un coup de poignard l'amant de l'épouse infidèle.

André Dusauloir, le jeune homme de 23 ans, qui fut la victime de ce drame se trouvait encore hier dans le coma, à l'hôpital de la Charité et l'on désespérait de le sauver.

Victorine Levêque, l'épouse de Delaruelle, dont on ne connaissait pas l'adresse s'est fait connaître hier au commissariat du 6e arrondissement.

Elle sera interrogée ces jours-ci par M. Glorian juge d'instruction chargé de cette affaire.

Delaruelle, a été déféré hier matin au parquet et écroué à la maison d'arrêt.

Les vêtements de Dusauloir et l'arme du crime ont été placés sous scellés pour être déposés au greffe du tribunal.

A propos d'une « affaire » dans une maison de débauche en Belgique

Une dame de Mons, Mme F..., prévenue d'avoir débité des comestibles dans une maison de débauche, comparaissait devant le tribunal correctionnel de Mons.

Au cours de l'instruction faite à l'audience, on apprit que le policier qui avait constaté l'infraction, s'était présenté dans la maison comme client et y avait fait des dépenses assez importantes, en joyeuse compagnie ; lorsqu'il jugea que le délit était suffisamment établi, il déclina son nom et sa qualité et dressa un procès-verbal qui aboutit à la poursuite de Mme F...

Le tribunal n'a pas admis la façon de procéder de cet agent. Il a dit dans son jugement :

« Il n'appartient pas à la force publique de constater si une maison revêt le caractère de maison de débauche. C'est bien à l'autorité administrative.

« Qu'en l'occurence, rien dans le dossier ne permet de formuler pareil jugement.

« Qu'en outre, le procédé de police employé en l'espèce pour constater les faits qui sont à la base de la poursuite, doit être réprouvé au point de vue moral. »

Par ces motifs, le tribunal a acquitté la prévenue.

Le Concours régional agricole à Lille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Florimond DESPREZ, président de la Société des Agriculteurs du Nord, après avoir ouvert la séance et souhaité une respectueuse bienvenue à M. le Représentant du Gouvernement, ministre de l'Agriculture, parle de la richesse de production du département, puis évoque l'œuvre de l'Association, qui a aimé travailler les problèmes que suscitent la culture du blé, l'alcool, le sucre, les plantes industrielles et chercher les solutions qu'il convient d'y apporter.

« L'Association a étudié également le perfectionnement à apporter à l'outillage, au cheptel, aux méthodes de culture, aux grands problèmes économiques, ajoute M. Desprez, et notre groupement se plaint de la déertion des campagnes dont le chiffre de 7 millions 500.000 habitants est tombée à 4 millions, soit un vide de 300.000 individus par an ».

C'est aux citadins que le Président fait appel pour obvier à la situation créée, situation qui suscite les craintes les plus légitimes qu'il soit.

Le discours de M. le Ministre de l'Agriculture

M. HENNESSY, ministre de l'Agriculture, se lève, acclamé par l'assistance.

Il rend compte d'une remarque qu'il a faite samedi et dimanche matin, en parcourant les plaines qui, de Paris, s'étendent vers la Nord. « Là, ce sont des champs remplis de mauvaises herbes, dit le ministre, ici, ce sont des champs propres, bien entretenus, les champs des paysans du Nord, que je félicite particulièrement ».

M. Hennessy s'étend sur l'importance de la Société des Agriculteurs et sur les quelques doléances que M. F. Desprez lui a présentées tout à l'heure. « Il y a quelque chose de vrai, dans ces doléances, ajoute le ministre. Les bénéfices agricoles, en présence de l'instabilité de la monnaie, avaient augmenté, mais ce ne fut que momentané. Depuis la stabilisation, la situation est redevenue sensiblement la même qu'avant guerre et le peysan est de nouveau obligé de faire la comparaison entre les prix de vente et le prix de revient et d'équilibrer son budget avec soin ».

L'heure avançant, M. le ministre se réserve de parler plus longuement après le banquet et termine son allocution en annonçant que, dans quelques jours, une liste de décorations paraîtra à l' « Officiel ».

Le palmarès des prix culturaux

M. JOURDAIN, ancien directeur des Services agricoles du Nord donne ensuite lecture du palmarès du concours de primes d'honneur, de prix culturaux, de culture familiale, palmarès, dont nous donnerons connaissance ultérieurement.

Le banquet

Dans la grande salle des fêtes de la Foire Commerciale, les autorités précitées — d'autres encore que le manque de place nous fait regretter de ne pas citer — se réunissent en un banquet de 450 couverts, que préside M. le ministre Hennessy.

A l'heure des toasts, M. Florimond DESPREZ salue à nouveau M. le ministre de l'Agriculture. L'orateur exprime sa reconnaissance aux agriculteurs du Nord qui, nombreux, ont suivi la manifestation et s'y sont attachés ; il remercie le Conseil général ainsi qus l'Administration municipale de Lille des subventions accordées à la Société à l'occasion de son Cinquantenaire et confond dans le même sentiment de gratitude tous ceux qui ont prêté leur concours à la cérémonie.

M. LANGERON, préfet, au nom du département, de la ville de Lille, des parlementaires du Nord, apporte le salut respectueux du Nord à M. le ministre et dit combien les cultivateurs sont fiers de recevoir leur ardent défenseur. M. le Préfet lève son verre au Président de la République, au Ministre et à la prospérité toujours plus grande de l'Agriculture française.

M. Florimond DESPREZ, à nouveau se lève pour exprimer quelques désirs. Il prie d'abord M. le ministre de ne pas oublier les récompenses promises en faveur des agriculteurs du Nord, dont il donne lecture de la liste, puis reppelle qu'il existe un décalage sérieux entre les prix de revient et de vente, qu'une politique agricole bien définie pourrait réduire et supprimer. « Vous-même, M. le ministre, vous l'avez reconnu, dit M. Desprez, c'est pourquoi vous avez commencé par supprimer la commission départementale des farines. Vous avez eu là une juste compréhension des intérêts des producteurs et des consommateurs ; vous avez fixé un droit de douane de 50 fr. sur les blés, vous avez pris déjà certaines mesures que vous avez reconnues nécessaires et vous avez bien fait. C'est un commencement de réformes que nous approuvons, car nous aussi, nous voulons sauver notre production nationale.

» Ces moyens de protection ne sont pas des moyens magiques, poursuit l'orateur et nous demandons plus encore.

» Nous engageons des capitaux importants, vous le savez tous ; vous savez aussi que dans le Nord, la tête d'assolement de la betterave se tient avec le blé, or, que sera demain la situation des betteraviers ? Pour cela encore, M. le ministre, nous vous demandons votre appui ».

M. FAVIERES, adjoint au maire de Lille, prend ensuite la parole et sssocie la Ville à la grande fête du 50e anniversaire de la Société des agriculteurs du Nord. Il remercie M. F. Desprez des sentiments de gratitude par lui exprimés et tient à rappeler ce qu'il disait samedi déjà, c'est que le bonheur des citadins est lié à celui des ruraux. La ville de Lille associe donc les uns et les autres.

« C'est l'intelligence humaine, ce sont les vertus de la race qui créent les vertus agricoles de la Nation et des Flandres, dit en terminant M. Favières, et c'est à ce travail, à cet effort, qu'au nom de la ville de Lille, je lève mon verre ».

M. MERCHIER, président de la Fédération des Associations septentrionales, rappelle les souffrances subies et évoque la volonté et le courage avec lequel les agriculteurs ont préparé la rénovation du pays du Nord.

M. CARLIER-CAFFIERI, député du Nord, au nom de ses collègues du département, dit combien est grand son désir de voir les citadins comprendre la fonction du paysan français.

M. le sénateur MAHIEU, président du Conseil général du Nord, tient à exprimer la joie qu'ont éprouvé ses collègues de l'Assemblée départementale d'aider à la formation de cette grande fête.

« L'Agriculture, qui est Reine de l'Industrie, est en même temps son associée, et cette situation, seule, ajoutée, aux moyens de protection que prend et que prendra encore le Gouvernement, assurera sa prospérité », ajoute M. Mahieu.

Hommage ministériel aux Agriculteurs du Nord

M. HENNESSY, ministre de l'Agriculture, prend enfin la parole.

Le ministre, très sincèrement, cordialement aussi, rend un solennel hommage à la Société des Agriculteurs, aux paysans du Nord, « que le Gouvernement doit protéger, c'est vrai, ajoute-t-il, mais il faut avant tout que les groupements régionaux s'unissent et s'efforcent de développer plus encore la richesse de leur région.

» Les Offices et Syndicats agricoles ont été accrus par une Chambre d'Agriculture. Or, celle-ci, doit s'associer aux Chambres de Commerce pour étudier les graves problèmes économiques qui se présentent, poursuit le ministe.

» Les agriculteurs, ne l'oublions pas, ont à faire face à un programme plus difficile que les industriels.

» Il est évident que l'agriculteur ne peut faire de bénéfices, que la culture ne peut actuellement rapporter ; je ne fais pas de promesse à propos du problème de la culture de la betterave, mais je vais, avec vos parlementaires, chercher le moyen de faire aboutir vos revendications.

» Encore un mot, je vous prie, messieurs et chers amis, permettez-moi de vous donner un tout petit et très important conseil : « Evitez « l'individualisme », qui est le défaut des paysans du Nord et, comme les Charentais, créez et développez des Coopératives, vous recueillerez rapidement le fruit de cette innovation.

La visite des halls et le défilé des lauréats

Après ces éloquents discours, M. le ministre Hennessy exprime le désir de visiter l'Exposition-Concours agricole et très souvent, s'arrêta devant les animaux primés, dont il félicita les propriétaires.

Dans l'enceinte de la Foire, devant les autorités qui avaient pris place dans les tribunes et tandis qu'une brillante société musicale exécutait un joli concert, les étalons, juments et bovins lauréats défilèrent ensuite aux acclamations de la foule.

L'Exposition-Concours reste encore ouverte aujourd'hui

Le Comité de la Société des Agriculteurs nous communique :

« En raison des fêtes de Lille, la Société des Agriculteurs du Nord, reconnaissante de l'aide apportée par la Ville de Lille à l'occasion de son concours régional agricole, a décidé de prolonger le dit concours (horticulture, jardins ouvriers, produits agricoles, matériel agricole, jusqu'à lundi soir 10 juin. — Prix des entrées : 1 franc ».

LE PALMARES

CONCOURS SPECIAL DE LA RACE BOVINE FLAMANDE

Cinquième Section. — Femelles. — Vaches de 6 dents au plus : Prix de Championnat, Mme Vve Lefever, à Muncq-Nieurlet (Pas-de-Calais) ; 1re prix, MM. Beckandt, à Hoymille ; 2e, Minne René, à Cassel ; 3e, Mme Vve Lefevre ; 4e, Delva, à Landrecies ; 5e, Coudeville René, à Houtkerque ; 6e, Lede, Léon, à Gauchin-Verloingt ; 7e, Vaesken Marcel, à Coudekerque ; 8e, Vaesken René, à Wemaeres-Cappel ; 9e, Mme Vve Lefever ; 10e, MM. Savary Louis, à Ambrines ; 11e, Lede Léon ; 12e, Wirquin Gustave, à Saint-Folquin (Pas-de-Calais) ; 13e, Meurant Benoit, à La Gröise ; 14e, Wirquin Gustave ; p. s., Delva.

Sixième Section. — Femelles. Vaches de plus de 6 dents : 1er prix, Mme Vve Lefever, à Muncq-Nieurlet ; 2e, MM. Lecat Lucien, à Crochte ; 3e, Coudeville René, à Houtkerque ; 4e, Jessenne Henri, à Beaudricourt ; 5e, Vaesken Marcel, à Coudekerque ; 6e, Minne René, à Cassel ; 7e, Wirquin, à Saint-Folquin ; 8e, Lede Léon, à Gauchin-Verloingt ; 9e, Tranin, à Habarcq ; 10e, Delva Paul, à Landrecies ; 1e, Paresys, à Quaëdypre ; 12e, Coudeville René ; 13e, Mme Vve Lefever ; 14e, MM. Pecqueur-Platique, à Audrulcq ; p. s., Lede Léon ; Vaesken René, à Wemaers-Cappel ; Wirquin ; Delva (2) ; Savary, à Ambrines.

Prix d'ensemble. — 1er prix, Mme Vve Lefever ; 2e, M. Lede Léon.

Prix de bandes de vaches-laitières. — 1er prix, Mme Vve Lefever ; 2e, M. Lede Léon.

CONCOURS SPECIAL DE LA RACE BOVINE HOLLANDAISE (PIE NOIRE)

Quatrième Section. — Femelles. — Génisses de 2 dents au plus : Prix de Championnat, M. Darthenay Charles, à Forest ; 1er prix, MM. Darthenay Charles ; 2e, Moreau, à Saint-Olle ; 3e, Darthenay ; 4e, Moreau ; 5e, Mercier Jean, à Quiévy ; 6e, Darthenay, à Forest ; 7e, Leduc Zénon ; 8e, Bachelet, à Aubigny-au-Bac ; 9e, Gamez Jean, à Raillencourt ; 10e, Houzet, à Wattrelos ; p. s., Lebrun Victor, à Lys-lez-Lannoy.

Cinquième Section. Femelles. — Vaches de 6 dents au plus : 1er prix, MM. Moreau, à Saint-Olle ; 2e, Darthenay, à Forest ; 3e, Moreau ; 4e, Leduc Zénon, à Quiévy ; 5e, Dartheney ; 6e, Gamez Jean, à Raillencourt ; 7e, Bachelet Louis, à Aubigny-au-Bac.

Sixième Section. — Femelles. — Vaches de plus de 6 dents : 1er prix, MM. Dartheney, à Forest ; 2e, Moreau, à Saint-Olle ; 3e, Darthenay ; 4e, id. ; 5e, id. ; 6e, id. ; 7e, Leduc Zénon, à Quiévy ; 8e, Moreau ; 9e, Darthenay ; 10e, Leduc Zénon ; 11e, Guilbert, à Loos ; 12e, Gamez Jean, à Raillencourt ; 13e, Moreau Gustave.

Prix d'ensemble. — 1er prix, M. Darthenay, à Forest ; 2e, M. Moreau, à Saint-Olle.

Prix de bandes devaches laitières. — 1er prix, M. Darthenay ; 2e, M. Moreau.

4e Section. — Femelles. — Prix de Championnat femelles : M. Bassez Emile, à Jenlain. — Génisses de 2 dents au plus : 1er et 2e prix, M. Dubois Gaston à Féron ; 3e MM. Gillard frères, à Saultain ; 4e Bassez Emile, à Jenlain ; 5e Mme Dewez à Ferrière-la-Petite.

5e Section. — Vaches de 6 d. au plus : 1er 2e et 3e prix MM. Bassez Emile, à Jenlain ; 4e, Mme Vve Crapez à Bavay ; 5e, MM. Dubois Gaston, à Féron ; 6e Sénéchal Gustave, à Bermeries ; 7e Jacmain Octave à Taisnières-sur-Hon.

6e Section. — Vaches de plus de 6 dents : 1er 2e et 3e prix, MM. Bassez Emile, à Jenlain ; 4e et 5e, Sénéchal, à Bermeries ; 6e Legat à Audignies ; 7e Dubois à Féron ; 8e Legat ; P.S. Gillard frères, à Saultain ; P.S. Legat ; P.S. Dubois ; P.S. Mme Vve Crapez à Bavay.

Prix d'ensemble ; 1er prix, M. Bassez Emile, à Jenlain ; 2e, M. Dubois Gaston, à Féron.

1re Section. — Vaches, au plus 6 dents de remplacement : 1er et prix de championnat, « Brunette », génisse flamande, à M. Minne René à Cassel ; 2e, Mme Lefever, à Muncq-Nieurlet ; 3e, MM. Darthenay à Forest ; 4e Beckandt, à Hoymille ; 5e Mme Lefever ; 6e M. Vaesken René, à Wemaers-Cappel.

2e Section. — Vaches ayant plus de 6 dents de remplacement : 1re et prix de championnat, vache hollandaise, à M. Mercier Pierre, à Quiévy ; 2e, M. Roebroeck, à Le Cateau ; 3e, M. Vaesken Marcel, à Houtkerque ; 4e, Mme Lefever ; 5e MM. Blanckaert Jean, à Warhem ; 6e M. Trannin, à Habarcq ; 7e, Ledein Lucien, à Crochte ; 8e Minne René, à Cassel ; 9e Didier Cœry, à Hondschoote ; 10e, Calonne, à Pitgam ; 11e, Vaesken René ; 12e Jessenne Henri, à Beaudricourt ; 13e, Bachelet Louis, Aubigny-au-Bac.

Sunlight Savon

(VOIR ANNONCE EN 7e PAGE)

Un Lillois a reçu le Grand Prix du meilleur artisan de France

Sous la présidence de M. Nardon, représentant M. André François-Poncet, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique et de M. Bertin, représentant M. Antériou, ministre des Pensions, a eu lieu la remise des récompenses de la quatrième exposition du meilleur artisan de France.

Ont obtenu : le diplôme du meilleur artisan de France : M. Koittig, de Colmar (M. Koittig a obtenu également le prix offert par le président de la République) et M. Bisch, de Mirecourt. Ont obtenu le grand prix du meilleur artisan de France : MM. Boutin, de LILLE, et Thévenet, de Cusset (Allier).

La course de l'Océan

Les aviateurs suédois sont partis hier matin pour les Etats-Unis.

Une dépêche de Stockholm a annoncé hier que l'hydravion « Sverige » piloté par le capitaine Ahrenberg, s'était envolé hier matin à 6 heures pour New-York, via Groënland.

Un atterrissage à Bergen puis un nouveau départ

L'hydravion « Sverige » a atterri dimanche à Bergen, soit à 1.200 kilomètres de son point de départ : à 14 h. 55, il repartait à destination de Réyjavik.

D'intéressantes expériences de radiophonie

Les aviateurs suédois qui ont entrepris un voyage aérien Stockholm-New-York se sont livrés, au cours de leur première étape Stockholm-Bergen, à d'intéressantes expériences de radiophonie. Un parleur de la radiophonie suédoise avait pris place à bord à Stockholm et a donné aux auditeurs un compte rendu de son voyage, au fur et à mesure que celui-ci se déroulait. Malgré les conditions difficiles de l'émission, troublée par le bruit des moteurs certaines parties du compte rendu radiodiffusé ont été clairement entendues.

C'est par un temps superbe que les aviateurs sont arrivés à Bergen, où ils ont améri dans le port. Les quais étaient noirs de monde et d'innombrables embarcations, pavoisées aux couleurs suédoises, sillonnaient les bassins. Les aviateurs, très acclamés se sont déclarés très satisfaits de leur première étape.

Les aviateurs français attendent en Espagne le bon moment pour le départ

On télégraphie de Séville que les commandants Franco et Ruiz de Alda ont examiné longuement l'appareil des aviateurs Coudouret et Mailloux, dont ils ont fait un vif éloge et ont adressé aux deux aviateurs français leurs meilleurs vœux pour la réussite de leur raid. Ils ont déclaré à leurs camarades français qu'ils avaient renoncé pour le moment du moins, au projet de faire le tour du monde, qui ne peut être entrepris prudemment que pendant les mois d'avril et mai, en raison des conditions météorologiques.

Six tués par des accidents d'aviation en Amérique

On annonce d'Eilmington (Caroline du Nord) qu'un accident d'aviation s'est produit samedi et que trois personnes ont été tuées parmi lesquelles M. John Hambleton, président de l'Union Aérienne panaméricaine.

D'autre part, une dépêche de New-York fait connaître qu'un avion militaire s'est abattu sur le sol dens le Maryland et que trois personnes ont été tuées.

Un pilote s'est tué au meeting de La Capelle

Le pilote civil Magniart, 24 ans, s'est tué au cours du meeting de La Capelle. Il venait de prendre son vol et effectuait des acrobaties. En descendant en vrille, il ne fut plus maître de son appareil et est venu s'écraser à dix mètres des tribunes. On se porta à son secours, mais l'aviateur avait été tué sur le coup.

On croit qu'il est domicilié dans les environs de Paris.

Un mort, trois blessés graves après une collision entre auto et tramway à Boulogne

(De notre correspondant particulier)

Tôt dans la matinée d'hier, trois amis, les frères Georges et Abel Greffier, âgés respectivement de 29 et 28 ans, demeurant rue du Chemin de Fer, 43, à Boulogne ; Georges Lecointe, 30 ans, 40, rue de Béthune, s'étaient rencontrés dans divers cafés de Capécure.

Vers 8 h. 30, ils décidèrent de se rendre à Pont-de-Briques, chez une de leurs connaissances, assure-t-on. Ils mandèrent un chauffeur de taxi, leur camarade Georges Vache, 27 ans, demeurant terrain Calais et après une dernière tournée absorbée au Café Vauchel, sur la Place de Capécure, s'en furent dans le taxi appartenant à M. Riddgen-Grevet, loueur, Place de Capécure.

Terrible collision

Il pouvait être 8 h. 50. La voiture emprunta la rue Nationale à vive allure, discut de nombreux témoins. Soudain, alors qu'elle arrivant à hauteur du salon de coiffure Sergent le car électrique N° 2, voiture 35, piloté par M. Jean Lomme, 38 ans, demeurant au « Petit Caporal », receveuse Louise Lasselle, rue Au Bois, à Saint-Martin, déboucha à allure excessivement réduite en raison du tournant.

Georges Vache n'eut pas le temps de passer. Sa voiture, gênée par la bordure du trottoir, aborda l'avant gauche du car par le radiateur. La violence du choc fut telle que l'auto était en pièces, le coffre a outils défoncé, une roue brisée, etc... Bref, le véhicule ne formait plus qu'un amas de ferraille.

Le premier moment de stupeur passé, des témoins de la collission, MM. Réant Victor, Fournier, Sergent, etc..., qui demeurent en face de l'endroit où elle se produisit, s'empressèrent. Des débris de la voiture, ils dégagèrent tout d'abord Georges Greffier, couvert de sang, non moins que ses camarades d'ailleurs. Le malheureux, atteint d'un coup terrible à la tempe gauche, était mortellement atteint et il expirait dès son arrivée à l'hôpital Saint-Louis, où MM. Auguste Villayes, 19, rue de Béthune ; Emile Cousin, 9, rue de Montébello et Pierre Amieux, rue Nationale, le conduisirent en camionnette.

A leur tour, on retira Abel Greffier, puis Georges Lecointe et enfin le conducteur, moins atteint. A l'hôpital, le docteur Roussel et l'interne Ganess les pansèrent soigneusement et ils furent admis dans l'établissement à l'exception du chauffeur, qui se rendit au commissariat du 1er arrondissement, se tenir à la disposition de M. Beaujean, ainsi que le pria ce dernier.

Le Parquet sur les lieux

Rapidement, la foule s'était massée sur les lieux de l'accident et fut maintenue à distance par les policiers.

Le Parquet fut prévenu et M. Rouquet, Procureur de la République, descendit sur les lieux. De son côté, M. Beaujean, commissaire en collaboration avec ses secrétaires Séguin et Defachelles, entendirent les témoins. Cet officier de police judiciaire se rendit également au dépôt du tram, pour entendre le wattman et la receveuse.

A l'Hôpital, nous avons pu voir le corps de Georges Greffier. Il est affreusement atteint du côté gauche, à la tête, au menton, le crâne est littéralement défoncé.

Nous avons également pu parler avec les blessés. Le chauffeur Vache nous affirme, ce que les témoins contredisent, qu'il roulait à environ 20 kilomètres à l'heure, parce qu'il se trouvait en seconde vitesse. C'est le moindre blessé, quoiqu'il eut entre autres ecchymoses, l'oreille gauche complètement fendue et des coupures au cuir chevelu.

Le récit d'un des blessés

« Nous sommes partis vers 9 heures du Café Vauchel, nous dit-il, pour aller voir une dame Pinte, à Pont-de-Briques. Enn réalité, il était 9 heures quand la collision se produisit, le car de Pont-de-Briques-Boulogne devant passer à cet endroit à 8 h. 58. Je ne sais comment s'est produit le choc. Il fut si soudain. A côté de moi, était assis Georges Greffier, son frère. Lecointe se trouvait dans le fond du taxi. »

Abel Greffier qui, à l'hôpital occupe le lit N° 9, n'a pu nous dire grand chose. Le malheureux fortement commotionné, a une grave blessure à la mâchoire, de nombreuses dents cassées, des coupures au cuir chevelu qui le font souffrir cruellement.

Quant à Georges Lecointe, son premier soin fut de s'enquérir de l'état de Georges Greffier, dont il avait entendu dire qu'il était mort. Il avoua au commissaire qu'ils avaient légèrement consommé dans la matinée et qu'au moment de l'accident il était assoupi sur le derrière de la voiture.

Dans la journée, M. Beaujean a continué son enquête, entendant divers témoins.

Venant après l'affreux assassinat commis samedi, ce tragique accident a causé une vive émotion en ville.

P. MOLEUX.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 10 juin 1929

Soleil : Lever à 3 h. 40 ; Coucher à 19 h. 34.
Lune : Lever à 6 h. 20 ; Coucher à 23 h. 15.
Aujourd'hui : St-Landry. Demain : St-Barnabé

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations météorologiques faites le 9 juin à 16 heures.
Baromètre : 763 m/m 8 ; Hausse depuis la veille à 17 heures : 7 m/m 2.
Thermomètre : Fronde 21°6 ; Minimum 10°5 atteint à 5 heures ; Maxima 22°0 atteint à 15 heures.
Etat hygrométrique : 70 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 heures : 3 m/m ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : modérée ; Direction des nuages : Ouest-Sud-Ouest ; Etat du ciel : nuageux.
Temps probable pour lundi : un peu chaud, quelques ondées.

MARIAGE. — On annonce le prochain mariage de Mlle Simonne HUYGHE, fille de M. Gaston Huyghe, industriel à Hazebrouck et de Mme, née Campion, avec M. Jean DELECOUR, constructeur à Paris, fils de M. et Mme Joseph Delecour-Drocourt.

DE PASSAGE. — Hier après-midi, par le rapide de 13 h. 10, est arrivé à la Gare Maritime de Calais, M. Chiappe, préfet de police, accompagné de sa femme de de M. Guichard, directeur de la police judiciaire. Ils se sont embarqués sur la malle de 13 h. 40, pour Douvres.

DEUIL. — Nous apprenons la mort à Dijon de M. Paul SARAZIN, ingénieur des mines, ancien chef du 1er secteur de l'O.A.I., directeur des Coopératives de reconstruction de la ville de Lille, chevalier de la Légion d'honneur. Ses funérailles auront lieu mardi à Dijon.

FEUILLETON DU 10 JUIN 1929. — N° 2

le Réprouvé

GRAND ROMAN D'AMOUR PAR Jean Lethuguenin

CHAPITRE PREMIER
UNE PASSION

RÉSUMÉ DU CHAPITRE PRECEDENT

Jean de Saint-Riquier, fils d'un riche châtelain, aime Alice Chavanne, la petite-fille du métayer Ambroise. Cette dernière répond à ce sentiment, mais elle sait que le père de Jean ne consentira jamais à une union entre eux.

Elle sourit en apercevant son fils, qui gravit en trois bonds le perron de la terrasse sur laquelle elle était sortie, courut à elle et l'embrassa.

— Mère, commença-t-il, j'ai à te faire un aveu et à te prier de me soutenir auprès de mon père.

Le sourire s'était effacé des lèvres de Mme de Saint-Riquier.

— Je crains, dit-elle, inquiète, de deviner ce que tu as à me dire.

Jean la considérait avec étonnement. Quoi, tout le monde savait-il donc ce qu'il croyait avoir réussi à tenir secret ?

Il accompagna sa mère dans le salon, dont les portes ouvraient sur la terrasse.

— Si tu as deviné, mère, dis-moi que tu me comprends et que tu m'aideras.

— Il s'agit d'Alice, n'est-ce pas ?

Jean s'était jeté à genoux devant Mme de Saint-Riquier, qui le regardait tristement en lui caressant les cheveux.

— Je l'aime.

— N'as-tu donc pas réfléchi qu'elle n'est pas de notre monde et ne peut pas entrer dans notre famille ?

— Pourquoi ne le peut-elle pas ? exclama le jeune homme avec véhémence. N'est-elle pas bien élevée, intelligente, honnête ? Ne peut-elle, par sa beauté, aussi bien que par son esprit, figurer dignement parmi ceux qui sont soi-disant de notre monde ?

— Je t'accorde qu'elle est très estimable. Mais tu ne l'as jamais vue que dans son propre milieu ; elle te paraîtrait gauche si tu la transportais dans un salon.

— Je crois, mère, que tu la juges mal. Elle est capable en tout cas d'acquérir rapidement ce qui lui manque. Mère, n'essaye pas de me détourner d'elle ; je l'aime tant que je choisirais de mourir plutôt que de la perdre. Aide-moi, je t'en conjure, à gagner le consentement de mon père. Je veux épouser Alice.

— Mon pauvre enfant, quelle folie ! Jamais ton père ne voudra d'un tel mariage.

— Mais, voyons, mère, à l'époque où nous vivons, il n'y a plus de mésalliance ! Tous les hommes sont égaux devant la loi comme devant Dieu, la naissance ne signifie plus rien.

— Tu n'